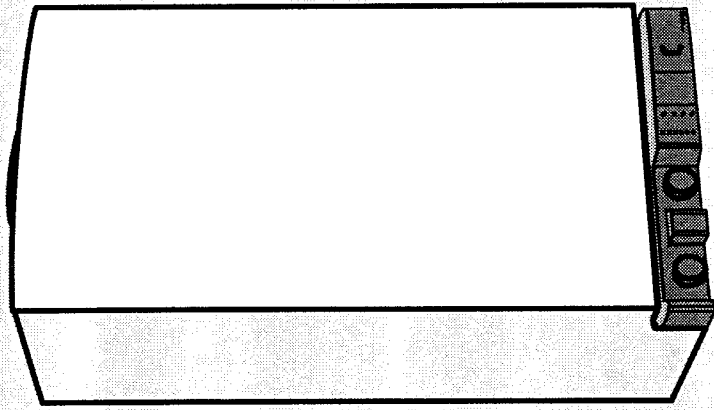


Nectra

**CHAUDIERE MURALE GAZ
UN SERVICE CHAUFFAGE**

Modèle pour conduit de fumée



Nectra 1.14 CF

Nectra 1.23 CF

**Notice d'installation et
d'emploi**



**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

1 - Description

La chaudière est livrée en 2 colis :

- l'un constitué du kit de préfabrication,
- l'autre, de la chaudière.

Sous son habillage monobloc, la chaudière comprend :

1. - Châssis en tôle d'acier.
2. - Vase d'expansion sous pression (derrière le châssis)
3. - Coupe-tirage antirefouleur
4. - Echangeur en cuivre
5. - Chambre de combustion
6. - Brûleur multigaz en acier inoxydable comportant :
 - une nourrice démontable équipée des injecteurs
 - deux électrodes d'allumage
 - une électrode de détection de flamme
7. - Partie gaz comprenant :
 - une électrovanne de sécurité
 - deux électrovannes de régulation
 - une prise de pression
8. - Dégazeur automatique
9. - Bouchon de dégazeur
10. - Débitist chauffage
11. - Circulateur 2 vitesses
12. - Boîtier électronique

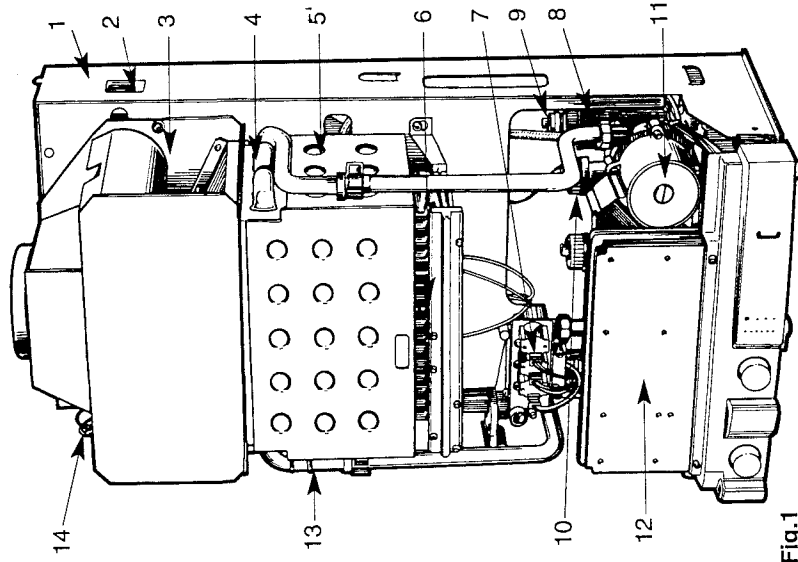


Fig.1

Description (suite)

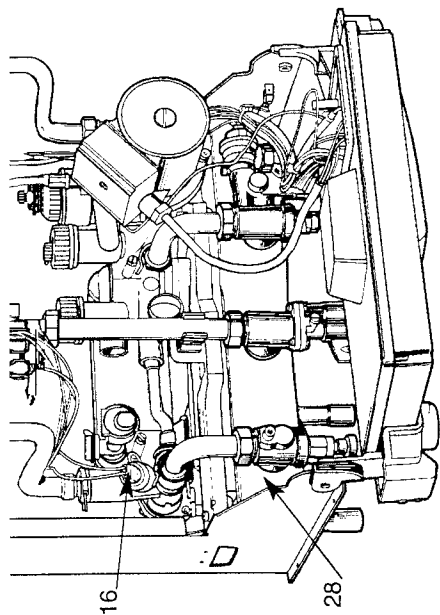


Fig.2

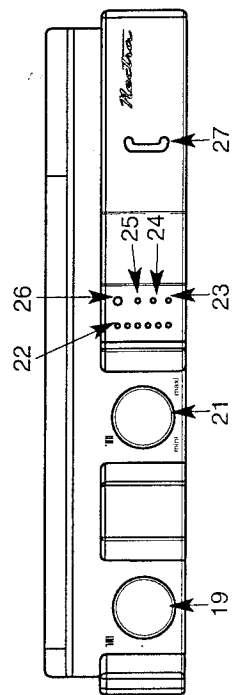
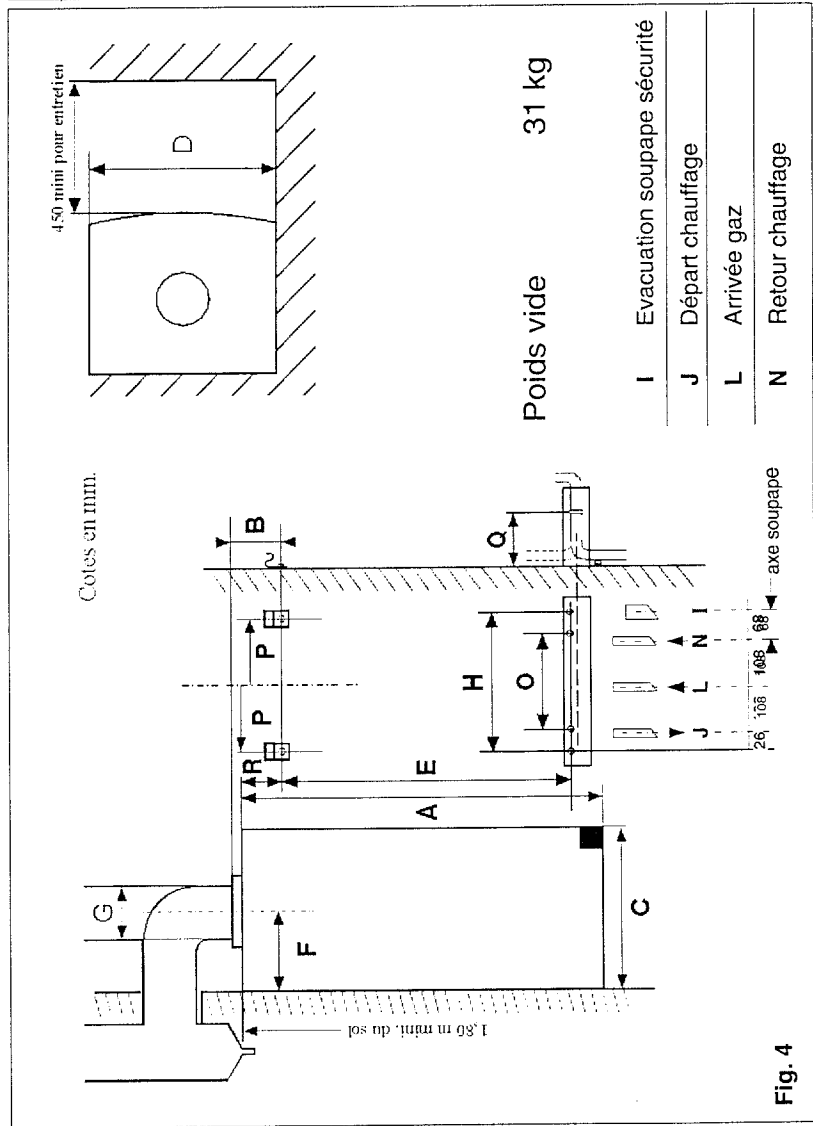


Fig.3

- 13. - Sécurité de surchauffe
- 14. - Sécurité de débordement
- 16. - Thermistance chauffage
- 19. - Commutateur ARRÊT «●»/ HIVER « III ».
- 21. - Bouton de réglage température chauffage
- 22. - Indicateur de température chauffage
- 23. - Voyant vert de mise sous tension
- 24. - Voyant orange de fonctionnement brûleur
- 25. - Voyant rouge de mise en sécurité
- 26. - Bouton poussoir de réarmement
- 27. - Manomètre circuit chauffage
- 28. - Barrette robinetterie.

2 - Caractéristiques dimensionnelles

NECTRA CF	
A	850
B	125
C	380
D	440
E	683
F	245
G	∅ 125
H	368
O	270
P	130
Q	(maxi)
R	190
	105



3 - Caractéristiques hydrauliques

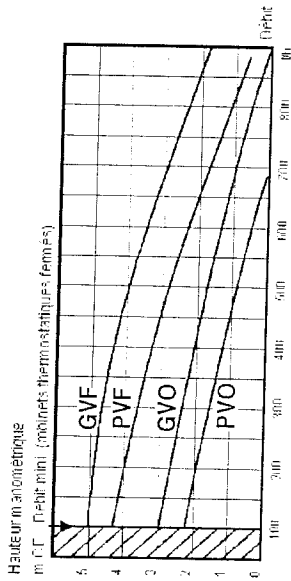


Diagramme de la pression disponible en fonction du débit (en sortie de chaudière).

Fig. 5

La chaudière est livrée de série avec un circulateur 2 vitesses et un by-pass réglable.

Sur le diagramme (fig. 5) GV et PV indiquent les courbes de fonctionnement à grande et petite vitesse du circulateur, O et F correspondent à by-pass ouvert ou fermé.

Réglages : voir page 16, § 8.2.

Le débit minimal nécessaire pour assurer le fonctionnement correct du circuit chauffage central est de 100 l/h. (Robinets thermostatiques fermés).

Capacité en eau de l'installation.

La chaudière est équipée d'un vase d'expansion sous pression.

Volumen maxi du vase d'expansion : 7,1 litres.

Pression de gonflage : 0,7 bar.

Note : - Pf = Pression à froid, en bar

- C = Capacité de l'installation, en litres.

La capacité en eau d'une installation sous pression varie avec :

- la température moyenne de fonctionnement en °C,
- la hauteur statique (qui correspond à la différence de niveau en mètres, entre le point le plus haut de l'installation et l'axe du vase d'expansion).

Par exemple : Pour une maison ayant une hauteur statique de 8 m, il faudra remplir à froid l'installation à une pression minimale de 0,8 bar.

Dans ce cas et pour une température moyenne de 70° C dans l'installation, la capacité maximale de l'installation sera de 165 litres.

La pression minimale de remplissage à froid de l'installation est de 0,7 bar. Elle devra toujours être supérieure à la hauteur statique (exprimée en mètres) divisée par 10.

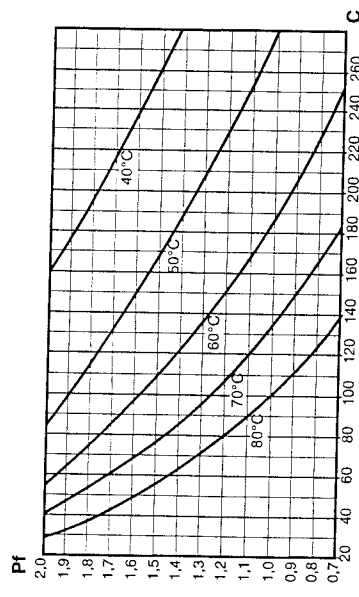


Diagramme de contenance en eau.

Fig. 6

4 - Conditions d'installation

4.1 RÉGLEMENTATION

BÂTIMENTS D'HABITATION

CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 2 août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments et de leur dépendances.

Notamment : le local doit posséder :

- un volume d'au moins 8 m³
- un ouvrant de 0,40 m² mini.
- des orifices obligatoires d'aération à maintenir en bon état de fonctionnement.

- Arrêté du 5 février 1999 modificatif de l'arrêté du 2 août 1977

Après remplacement d'une chaudière à l'identique (axe et emprise de l'appareil antérieur), l'installateur est tenu d'établir un certificat de conformité « modèle 4 ».

- Norme **DTU P 45-204** - Installations de gaz (anciennement DTU n°61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n°1 de juillet 1984).

- Norme **NF C 15-100** - Installations électriques à basse tension - Règles.

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES D'INSTALLATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- **Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :**

a) Prescriptions générales

pour tous les appareils :

- Articles **GZ**

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

- Articles **CH**

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

Recommandation :

Si la région est exposée aux risques de foudre (installation isolée en bout de ligne EDF...) prévoir un parafoudre. Notre garantie est subordonnée à cette condition.

Conditions d'installation (suite)

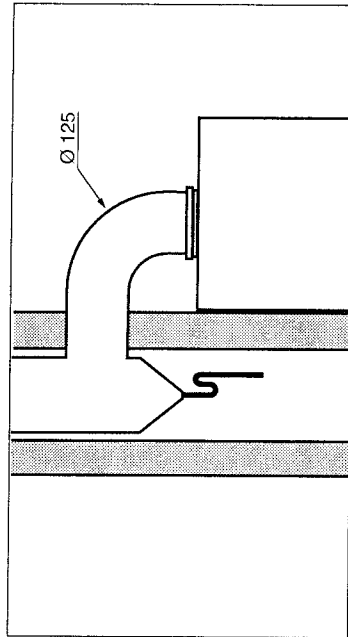


Fig. 7

4.2 IMPLANTATION DE LA CHAUDIERE

- placer la chaudière à proximité du conduit d'évacuation des produits de combustion.
- ne pas installer la chaudière au dessus des plaques de cuisson, du four, et en général au dessus de tout équipement produisant des vapeurs grasses qui risqueraient, par encrassement, d'en altérer le fonctionnement.
- Prévoir une paroi et des fixations permettant de supporter le poids de la chaudière (poids : 35 kg environ).
- Prendre des précautions pour limiter les nuisances acoustiques.

4.3 CONCEPTION ET RÉALISATION DE L'INSTALLATION

Circuit de chauffage central

Débit de circulation : lors du calcul, bien veiller au respect du débit minimal : 100 l/h, robinets thermostatiques fermés.

Précautions contre la corrosion

Des incidents de fonctionnement, dus à la corrosion peuvent se produire lorsque l'installation est réalisée avec des métaux différents.

Pour éviter ces problèmes il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion.

En cas de traitement, prendre toute précaution pour éviter que l'eau traitée ne devienne agressive.

Installation ancienne : placer un pot de décantation sur le retour et au point bas, et prévoir un traitement approprié du circuit.

Recommandation : prévoir des purgeurs sur tous les radiateurs et aux points hauts de l'installation ; ainsi que des robinets de vidange aux points bas.

Evacuation de gaz brûlés

Se conformer aux règles techniques établies.

Cette chaudière ne peut être raccordée que sur un conduit à tirage naturel. Le raccordement est prévu pour l'emboîtement du tuyau Ø 125 mm à l'intérieur de la buse de sortie de l'antirefouleur.

Prévoir un pot de purge afin d'éviter que la condensation éventuelle du conduit ne tombe dans l'appareil (fig. 7).

5 - Pose de la barrette robinetterie

5.1 PRÉFABRICATION

Pour la pose de la barrette robinetterie et des pattes d'accrochage

- Présenter le gabarit fourni pour la préfabrication à l'endroit retenu.
- Tenir compte des préconisations d'installation

5.2 RACCORDEMENT DES CANALISATIONS

Lors de la fourniture, les douilles de raccordement ne sont pas incluses dans le kit de préfabrication.

Divers jeux de raccords (pour 1ère installation, pour remplacement de chaudières Chaffoteaux et Maury ou autres marques) sont disponibles chez les grossistes.

Soupape de sécurité (fig. 8)

L'orifice de vidange de la soupape de sécurité "37" placée sur la barrette robinetterie doit obligatoirement être raccordé à une canalisation d'eau usée.

Nettoyage de l'installation

Les raccordements hydrauliques terminés, il est indispensable de procéder au nettoyage de l'installation avec un produit approprié (dispersant) afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles d'usinage et graisses diverses.

Proscrire tout solvant ou hydrocarbure aromatique (essence, pétrole...).

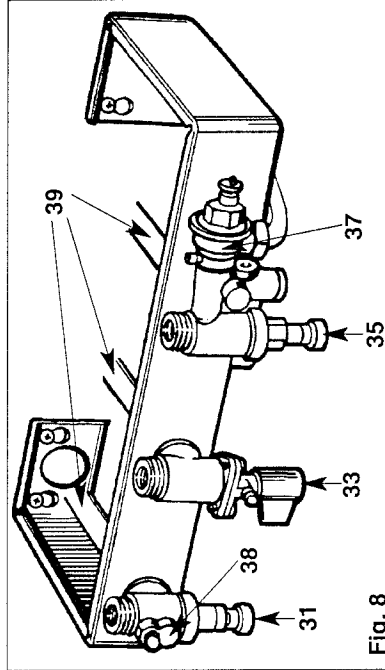


Fig. 8

Description de la barrette robinetterie

- 31. Robinet départ chauffage.
- 33. Robinet gaz.
- 35. Robinet retour chauffage.
- 37. Soupape de sécurité chauffage.
- 38. Vis de vidange
- 39. Douilles de raccordement. (fourniture sur demande).

6 - Pose de la chaudière

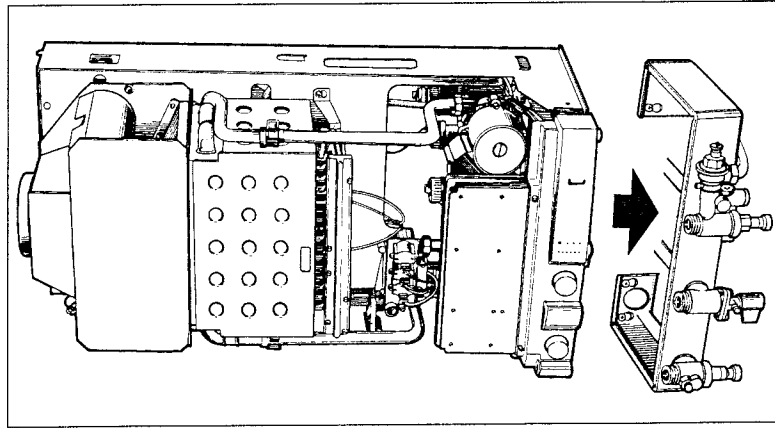


Fig. 9

- Dévisser les 4 vis "A" (fig. 10) de fixation de l'habillage ;
- Enlever l'habillage.
- Présenter la chaudière au dessus de la barrette, la laisser descendre en appui sur celle-ci (fig. 9).
- Mettre en place les différents joints, joint "G" (caoutchouc) sur le gaz, et serrer les raccords des tubes de liaison en commençant par le tube gaz (fig. 10 a).
- Terminer par le raccordement au conduit de fumée :
 - Utiliser un tuyau ou un coude de raccordement Ø 125 mm agréé "spécial-gaz" (en aluminium de pureté 99,5 % ou en acier inoxydable).
 - Le raccordement est prévu pour emboîtement du tuyau ou du coude à l'intérieur de la buse de sortie de l'antirefouleur de la chaudière (voir fig. 7 page 9).

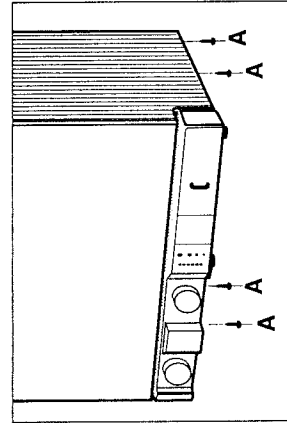


Fig. 10

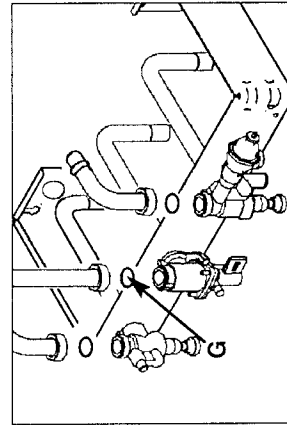


Fig.10 a

7 - Raccordements électriques

Recommandation :

Conformément à la réglementation, un dispositif de séparation omnipolaire, ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm doit être prévu dans l'installation fixe d'alimentation de la chaudière.

La chaudière doit être raccordée à une canalisation fixe à l'aide de câbles rigides.

Emplacement des raccordements :

Les raccordements électriques s'effectuent à l'arrière du boîtier électronique de la chaudière, à l'aide d'un connecteur.

Les arrivées des câbles rigides d'alimentation secteur et du thermostat d'ambiance doivent être prévues au mur à la hauteur de la barrette robinetterie près de la vis de fixation droite.

Prévoir entre l'arrivée au mur des câbles et le connecteur une longueur libre de 50 cm minimum.

- l'alimentation secteur de la chaudière s'effectue avec un câble 3 conducteurs (mono 230 volts - Phase, Neutre et terre).
- un thermostat d'ambiance 2 fils ou 3 fils (modèle à résistance anticipatrice, alimentée par le circuit 24 volts continu de la chaudière).

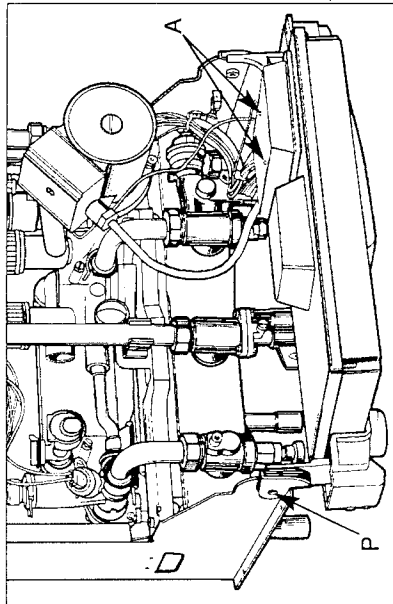


Fig. 11

Accès aux raccords électriques de la chaudière :

- Abaisser le boîtier électronique en libérant les pions de verrouillage latéraux «P», pour accéder à la face arrière du boîtier,
- Dévisser les deux vis «A» (fig.11) de fixation du capot de protection des raccords électriques,
- ôter le capot.

Les différents raccordements sont alors accessibles.

Raccordements électriques (suite)

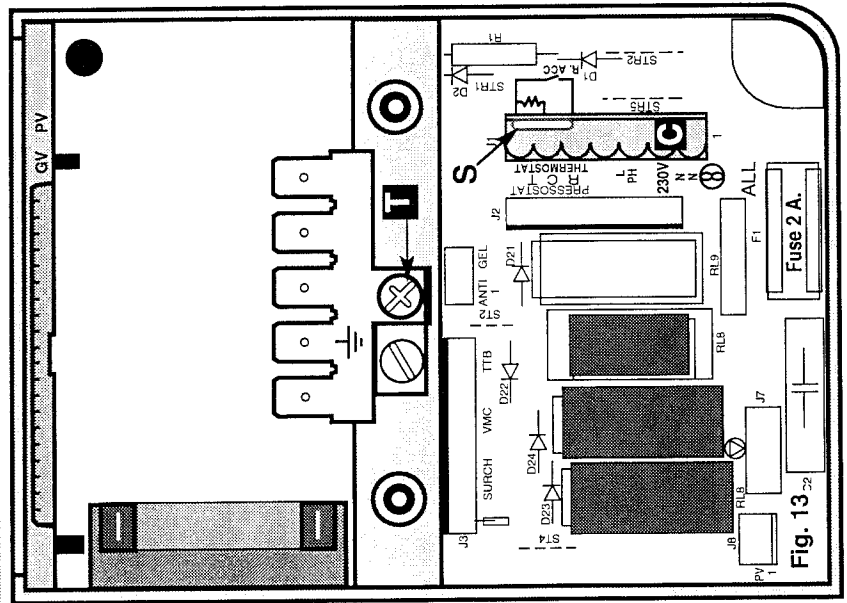


Fig. 13

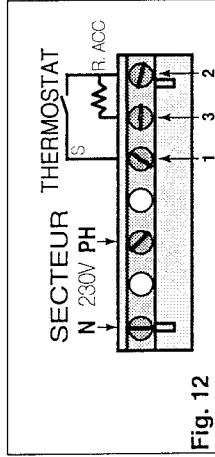


Fig. 12

schéma
connecteur **C**

La terre doit être raccordée à la vis "T" prévue à cet effet sur le boîtier électronique (voir fig. 13).

Raccordement secteur

Raccorder sur le connecteur, l'alimentation 230 V du secteur (voir schéma fig. 12), le fil de phase en PH, le neutre en N.

Raccordement d'un thermostat d'ambiance

A sa sortie d'usine, la chaudière est réglée pour fonctionner sans thermostat d'ambiance : un shunt est placé entre 1 et 2 sur le connecteur.

Le raccordement d'un thermostat d'ambiance 2 fils ou 3 fils (modèle à résistance anticipatrice, alimentée par le circuit 24 volts continu de la chaudière) se fait sur le connecteur :

- raccorder le thermostat d'ambiance selon le schéma (fig. 12) :
- ôter le shunt "S" (placé entre 1 et 2).
- thermostat 2 fils : entre 1 et 2 ;
- thermostat 3 fils : entre 1 et 2, résistance anticipatrice en 3.
- le fil de terre du T.A. doit être raccordé à la vis (T) sur le boîtier électronique

- brancher le connecteur en (C)

Raccordement d'un programmeur optionnel :

Consulter la notice du programmeur.

8 - Mise en service

8.1 - Mise en pression

Circuit chauffage

- Vérifier que les robinets départ chauffage "31" (fig. 14), retour chauffage "35" (fig. 14) sont bien ouverts ;
- Ouvrir le robinet de remplissage du circuit de chauffage prévu sur l'installation ;
- Refermer ce robinet lorsque l'aiguille du manomètre "27" (fig. 14) est supérieure à la pression déterminée en page 7 ;
- Purger l'installation et la chaudière et rétablir la pression à 1,5 bar.

Circuit gaz

- Ouvrir le robinet d'arrivée de gaz "33" (fig. 14) ;
- Vérifier les étanchéités, sur toute la ligne gaz de la chaudière.
- Purger le circuit gaz.

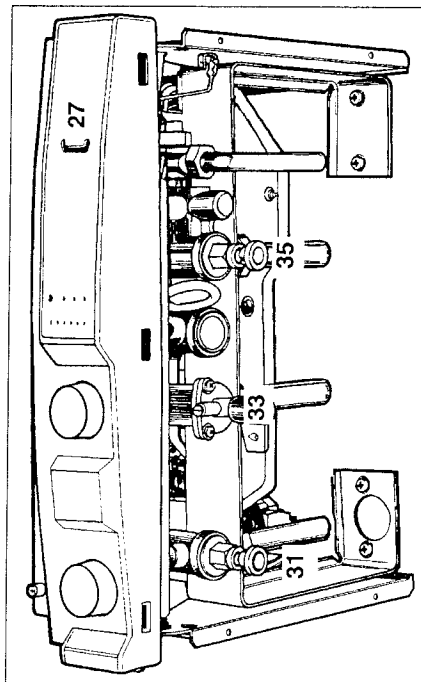


Fig. 14

Mise en service (suite)

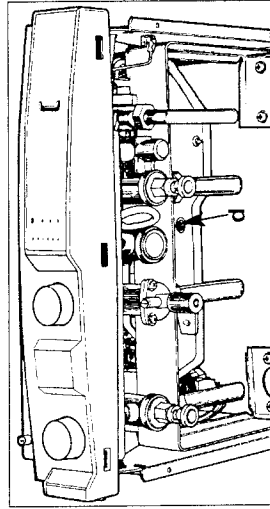


Fig. 15

8.2 - REGLAGES

La chaudière est livrée réglée pompe GV, by-pass ouvert de 4 tours, TA coupe brûleur, puissance maxi, fonctionnement tout peu ou rien. Si l'installation le nécessite, il est possible d'effectuer des réglages particuliers.

DÉBIT DU CIRCUIT CHAUFFAGE

Sélection de la vitesse du circulateur :

Le circulateur comporte 2 vitesses de fonctionnement, sélectionner la vitesse désirée à l'aide du commutateur "2" (fig. 18) :

- Commutateur "2" à gauche : GV, courbes fig. 16, (réglage d'usine).
- Commutateur "2" à droite : PV, courbes fig. 17.

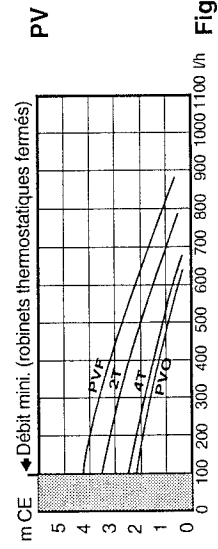
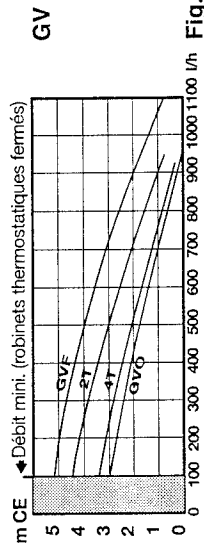
Réglage du by-pass circuit chauffage

La chaudière est équipée d'un by-pass réglable qui permet d'ajuster le débit du circuit chauffage en fonction des caractéristiques de l'installation.

Agir sur la vis "d" (fig.15) de réglage du by-pass, visible sous la barrette hydraulique (dévissier pour ouvrir) afin d'adapter la hauteur manométrique disponible aux pertes de charge de l'installation, selon les courbes des diagrammes **GV** ou **PV** (fig. 16 ou 17).

Repérage des courbes sur les diagrammes :

- **GVF** : circulateur sur grande vitesse, by-pass fermé.
- **2T, 4T** : réglages intermédiaires en dévissant de 2 et 4 tours
- **GVO** : circulateur sur grande vitesse, by-pass ouvert en grand.
- **PVF** : circulateur sur petite vitesse, by-pass fermé.
- **PVO** : circulateur sur petite vitesse, by-pass ouvert en grand.



Mise en service (suite)

Pour ces réglages, intervenir à l'arrière du boîtier électronique (en l'ayant fait pivoter pour l'abaisser).
Mettre la chaudière hors tension.

Choix du mode de régulation :

- Fonctionnement sans thermostat d'ambiance, le shunt "S" est placé sur le connecteur "C".
- Fonctionnement avec thermostat d'ambiance :
Le shunt "S" est retiré et le T.A. est raccordé (voir raccordements électriques page 14).
 - T.A. en coupure du gaz et du circulateur (le circulateur s'arrête après une temporisation de 3 min) (Réglage d'usine), le commutateur "1" est placé sur la gauche.
 - T.A. en coupure électrovannes, le circulateur restant en fonction, placer le commutateur "1" sur la droite.

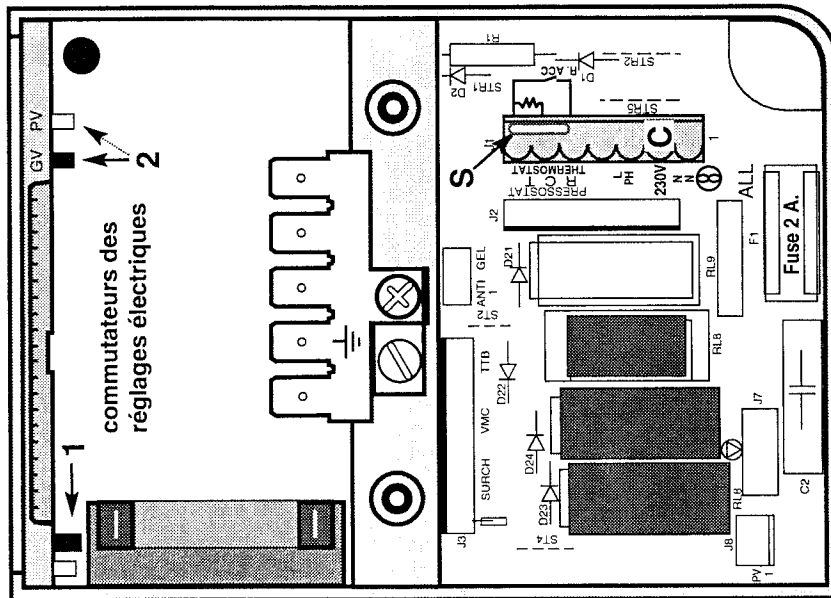


Fig. 18

Mise en service (suite)

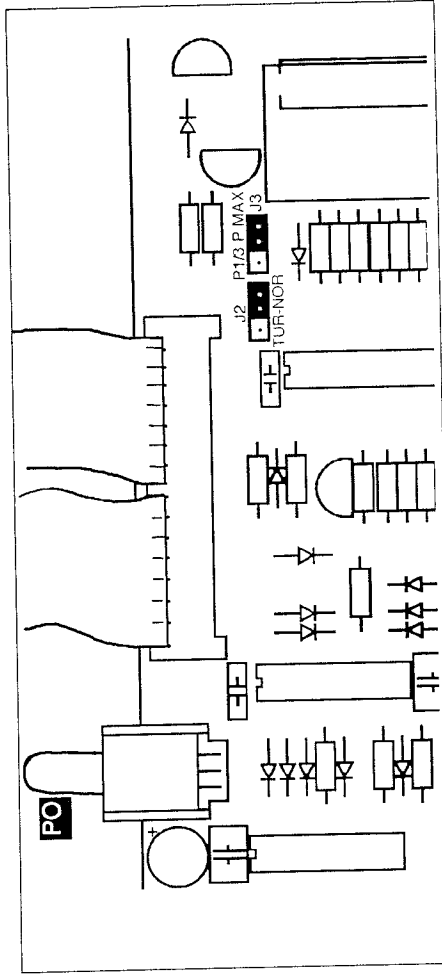


Fig. 19

Choix du mode de fonctionnement du brûleur :

Pour accéder à ce réglage, il est nécessaire de démonter le bandeau esthétique de la chaudière :

- retirer l'habillage et faire basculer le boîtier électrique.
- retirer le clip de fixation du manomètre.
- replacer le boîtier en position verticale.
- retirer les 2 vis de fixation du bandeau et le dégraffer du boîtier.

Les réglages se trouvent derrière le bouchon en caoutchouc.

Réglages sur la carte (fig. 19) :

- réglage d'usine :
 - le connecteur J2 est placé à droite sur «NOR».

- le connecteur J3 est placé à droite sur «P MAX»

- pour fonctionner en puissance réduite ($P = 1/3$) :
 - laisser le connecteur J2 à droite sur «NOR».
 - placer le connecteur J3 à gauche sur «P. 1/3»
- pour fonctionner en tout ou rien :
 - placer le connecteur J2 à gauche sur «TUR».
 - laisser le connecteur J3 à droite sur «P MAX»

Le connecteur P.O. représenté fig. 19 muni d'un shunt, est prévu pour raccorder un programmeur optionnel (voir la notice correspondante s'il y a lieu).

Les réglages effectués, replacer bouchon en caoutchouc et remonter en procédant en sens inverse.

9 - Montage de l'habillage

Montage de l'habillage

Retirer le film protecteur de l'habillage.

- Présenter l'habillage (fig. 20) ;
- Engager les 2 encoches de côté sur les tenons "T" du châssis ;
- Vérifier que le centrage et l'aplomb sont corrects ;
- Visser les 4 vis "A" de fixation de l'habillage, situées en partie inférieure (fig. 20a).

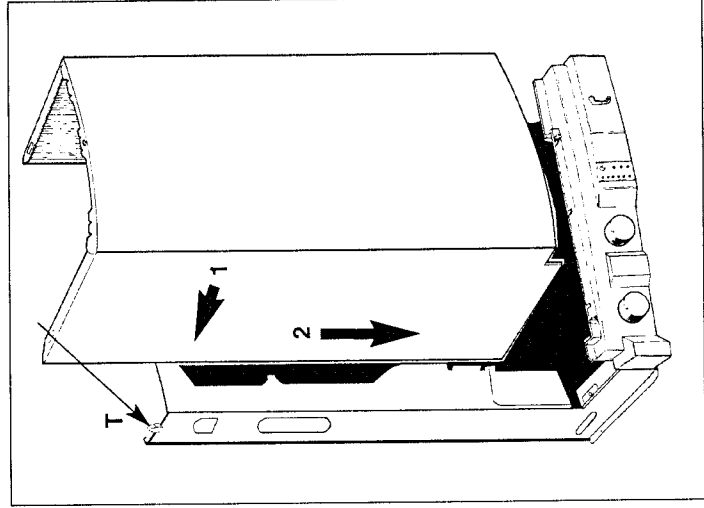


Fig. 20

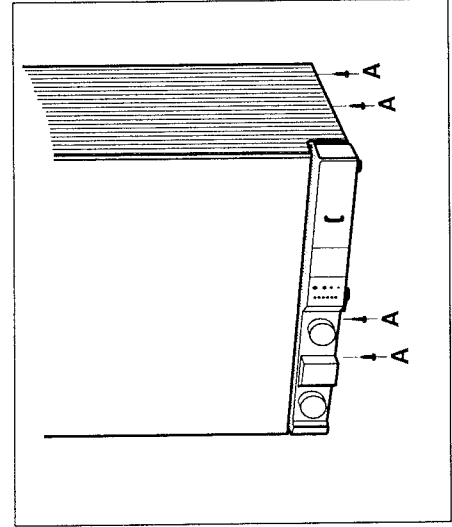


Fig. 20 a

10 - Commandes

Tableau de bord (fig. 21)

- 19 : Commutateur : ● = Arrêt/ ■■■ = HIVER.
- 21 : ■■■ = Réglage de la température chauffage.
- 22 : ■■■ = Indicateur de température chauffage.
- 23 : ○ Voyant vert de mise sous tension
- 24 : ▲ Voyant orange : brûleur en fonction.
- 25 : ✘ Voyant rouge de mise en sécurité.
- 26 : "RESET" Bouton poussoir de réarmement.
- 27 : ⌋ manomètre du circuit chauffage.

Barrette robinetterie (fig. 22)

- 31 : Robinet départ chauffage.
- 33 : Robinet gaz.
- 35 : Robinet retour chauffage.
- 37 : Soupape de sécurité chauffage.

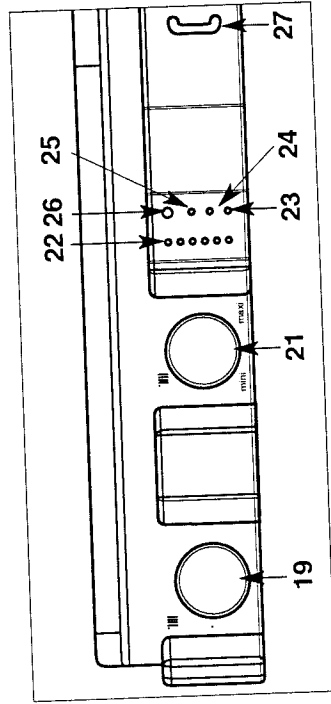


Fig. 21

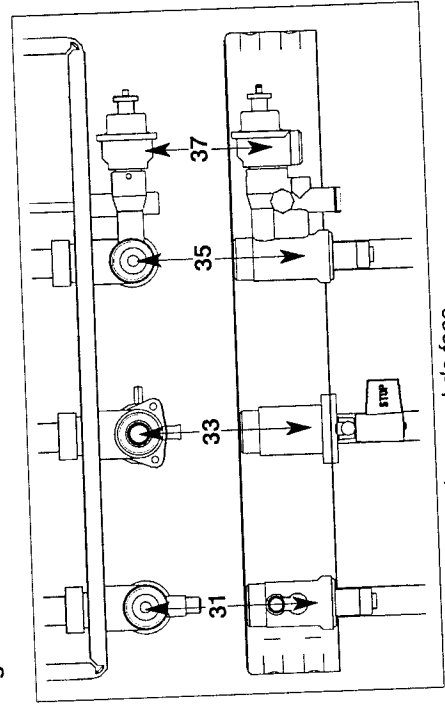


Fig. 22 - vues de dessus et de face

11 - Conduite

Mise en route

1. Assurez-vous que le robinet du compteur à gaz est ouvert et que votre chaudière est sous tension.
2. Vérifiez que la pression dans le circuit de chauffage est suffisante : l'aiguille du manomètre « ⌋ » au minimum 0,7 bar avec 2,5 bar maxi.
3. Ouvrez l'arrivée du gaz en tournant le robinet gaz "33" (fig. 22, page 19), sur la position « 🔦 ».

Votre chaudière est prête à fonctionner.

Attention :

Lors de la mise en marche après un arrêt prolongé, une présence d'air dans la canalisation de gaz peut contrarier les premiers allumages.

Voir § "Incidents de fonctionnement" page 25.

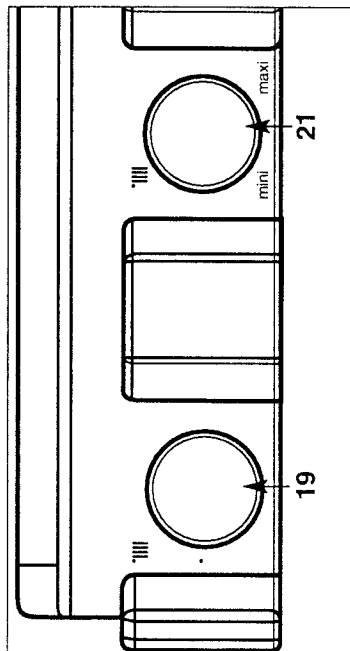


Fig. 23

Conduite (suite)

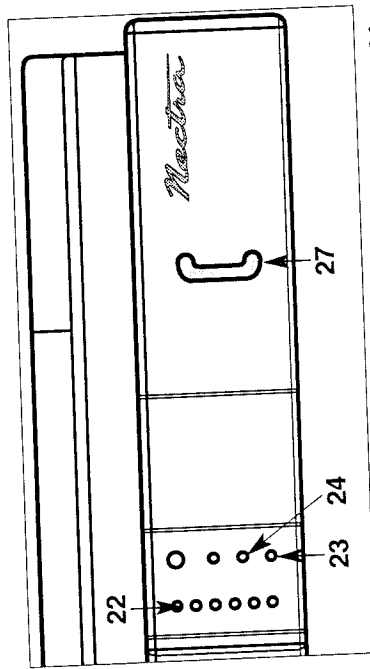


Fig. 24

Pour obtenir du chauffage

- Placez le commutateur "19" (fig. 23) en position « III », le voyant vert "23" est allumé ; le voyant orange "24" (fig. 24) s'allume chaque fois que le brûleur entre en fonction.

Le bouton de réglage du chauffage "21" « III » (fig. 23) donne la possibilité d'ajuster la température de l'eau du circuit de chauffage en fonction des besoins saisonniers.

Tournez le bouton "21" :

- vers « Maxi » par temps froid,
- vers « Mini » par temps doux,

L'indicateur "22" (fig. 24) affiche cette température.

De plus si votre habitation est équipée d'un thermostat d'ambiance, réglez-le pour obtenir la température intérieure désirée.

Arrêt de la chaudière

- Placez le commutateur "19" en position arrêt « ● », ceci entraîne l'extinction du voyant vert "23" (fig. 24).
- Coupez l'arrivée du gaz en tournant le robinet "33" (fig. 22, page 19), sur la position « STOP ».

12 - Conseils pratiques

Précautions en cas de gel

Nous vous conseillons de consulter votre installateur ou votre service après-vente qui vous indiquera les mesures les plus adaptées à votre situation.

Prendre l'une des dispositions suivante :

- 1) Vidanger le circuit de l'installation de chauffage.
- 2) Faire mettre par un professionnel qualifié un produit antigel dans le circuit de chauffage.

La vérification périodique du niveau de protection apporté par cet antigel est une garantie supplémentaire.

- 3) Laisser tourner votre installation au ralenti en réglant le thermostat d'ambiance sur la position "hors-gel" (entre 5 et 10°C).



13 - Entretien

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur.

Faites effectuer, une fois par an, une vérification, par un professionnel qualifié.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrats d'entretien annuels peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations d'entretien.

14 - La garantie

Votre chaudière est garantie pendant une période de deux ans. Le certificat de garantie vous précise les modalités: assurez-vous que le volet détachable de ce certificat a bien été retourné à Chaffoteaux et Maury.

Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.

Le premier contrôle technique de votre chaudière peut être fait gratuitement à votre demande par un professionnel qualifié «station technique Chaffoteaux et Maury».

15 - Sécurité de débordement

Cette chaudière, de type B11BS, est équipée d'une sonde (placée dans le coupe-tirage antirefouleur) qui interrompt l'arrivée du gaz en cas de perturbations de l'évacuation des produits de la combustion.

Ce dispositif met la chaudière en position de veille, voyant rouge "25" allumé faiblement.

Le redémarrage automatique intervient après un délai d'environ 15 minutes, le voyant rouge "25" s'éteint.

Important : en cas de mise à l'arrêt répétée de la chaudière, il faut remédier au défaut d'évacuation en faisant contrôler par un spécialiste la vacuité du conduit car il existe une probabilité de bouchage total ou partiel du conduit d'évacuation des produits de combustion. S'assurer que le débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion est bien obtenu.

Attention : ce dispositif de contrôle de l'évacuation des produits de la combustion ne doit pas être mis hors service ; ni faire l'objet d'interventions intempêtes. En cas de remplacement, seules les pièces d'origine peuvent être employées.

16 - Changement de gaz

En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel la chaudière est équipée, il sera procédé au remplacement des pièces suivantes :

- La nourrice et son joint ;
- Les 2 diaphragmes gaz montés derrière les électrovannes et le joint correspondant. (voir page 27, le tableau des caractéristiques techniques).

Cette opération doit être effectuée par un professionnel qualifié.

17 - Incidents de fonctionnement

Incidents	Causes	Solutions
La chaudière ne se met pas en marche	<p>Absence de gaz Absence d'eau Absence d'électricité</p> <p>Présence d'air dans le circuit gaz</p> <p>Coupure par le thermostat d'ambiance</p>	<p>Faites les vérifications qui s'imposent (arrivée de gaz, présence d'eau, disjoncteurs, fusibles...)</p> <p>Peut survenir après un arrêt prolongé. Recommencez les opérations de mise en service, voir § 8.1., p. 14.</p> <p>Réglez le thermostat d'ambiance.</p>
Dès que la chaudière détecte une anomalie, elle se met en position "sécurité" voyant rouge "25" allumé ; en cas de persistance de mise en "sécurité", faites intervenir un professionnel qualifié	Présence d'air ou pression insuffisante	<p>Attendez quelques minutes, appuyez sur le bouton de réarmement "26" (fig. 3 p. 5) : le voyant rouge s'éteint, le cycle d'allumage recommence.</p> <p>Purgez l'installation de chauffage ou rétablissez la pression, voir § 8.1. page 14.</p>
<p>Si toutefois ces solutions restaient sans résultat, faites appel à un professionnel qualifié.</p>		

18 - Caractéristiques techniques

Modèle	Nectra 1.14 CF	Nectra 1.23 CF
Puissance chauffage	14 kW	23,25 kW
Niveau de performance :	B 500	B 500
Pertes à l'arrêt :	500 W	500 W
Classe I - Type B11BS (tirage naturel - cheminée - sécurité de débordement).		
Débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion	47 m ³ /h	57 m ³ /h
Débit massique des produits de combustion	17 g/s	20 g/s
Température moyenne des produits de combustion ...	85 °C	110 °C
Débit minimal du circuit chauffage central	100 l/h	100 l/h
Pression maximale circuit chauffage	3 bar	3 bar
Température au départ chaudière réglable	de 35 à 85°C	de 35 à 85°C

Caractéristiques techniques (suite)

Modèle	Nectra 1.14 CF	Nectra 1.23 CF				
Tension électrique	230 volts mono - 50 Hz	230 volts mono - 50 Hz				
Puissance électrique absorbée	90 W	90 W				
Protection électrique	IP 44	IP 44				
Débit nominal de gaz (15°C-1013 mbar)						
G 20 (GN H - Lacq)	1,67 m³/h	1,00 m³/h				
G 25 (GN L - Groningue) ...	1,77 m³/h	1,06 m³/h				
G 30 (butane)	1,25 kg/h	0,74 kg/h				
G 31 (propane)	1,23 kg/h	0,72 kg/h				
	Débit maxi.	Débit mini.				
	2,76 m³/h	2,93 m³/h				
	2,06 kg/h	2,02 kg/h				
	Débit maxi.	Débit mini.				
	1,00 m³/h	1,00 m³/h				
	2,93 m³/h	1,06 m³/h				
	2,06 kg/h	0,74 kg/h				
	2,02 kg/h	0,72 kg/h				
Repérage de nourrice						
	G20-G25	G30-G31				
	1010030 NAT	1010175 PRO				
Diaphragmes gaz montés sur les électrovannes						
Repérage Ø en mm						
Nb	Nectra 1.14 CF		Nectra 1.23 CF	Nb	Repérage	
	G20-G25	G30-G31	G20-G25	G30-G31	Ø en 1/100 de mm	
1 EVB :	2,30	1,50	2,30	1,50	G20-G25	G30-G31
1 EVN :	2,10	1,60	4,40	5,20	118	70

Nota : EVB = électrovanne bleue, EVN = électrovanne noire.